

De l'aide aux devoirs à l'Accompagnement Scolaire en Isère

*Geneviève BOUVIER **

Le regard connaisseur de Geneviève Bouvier retrace le mouvement qui, depuis la période d'après-guerre, en s'appuyant sur des volontés militantes et associatives puis politiques et institutionnelles, a créé en Isère une dynamique d'accompagnement évoluant d'une préoccupation scolaire à une préoccupation citoyenne plus globale. Elle appelle par ailleurs à un renouvellement de l'action pour une politique éducative plus soutenue.

Les différentes formes d'aides aux devoirs et d'accompagnement scolaire ont tout naturellement évolué depuis les années d'après-guerre jusqu'à nos jours. A l'heure actuelle, il est bien difficile de déterminer qui des institutions ou des associations se serait trouvé à l'initiative de cette évolution ! Il est arrivé que les associations répondent bien au-delà des propositions alors cadrées par les directives du Fonds d'Action Sociale ; par exemple, quand elles organisent des activités au sein même des familles, avec de petits groupes d'enfants en associant leurs parents. De même, certaines circulaires ont précédé les réalités de terrains, notamment quand ceux-ci continuaient à réclamer de simples aides aux devoirs du soir...

Ce que l'on a pu observer est un changement d'acteurs, de cadre, de prise en charge locale et institutionnelle et peu de contenu. La participation des familles, par exemple, apparaît peu à peu comme un facteur déterminant. Il semble alors indispensable de s'engager dans une logique de responsabilisation des familles plutôt que dans leur prise en charge, "faire avec les familles" plutôt que de "faire à leur place". Doucement, mais sûrement, ces actions changent de nature et donc de forme. De ce fait, les besoins de formation des animateurs, bénévoles, vacataires, professionnels, se font sentir.

Un peu d'histoire

Tout a commencé par des solidarités de voisinage ; des enfants dont les parents ne pouvaient assurer les explications nécessaires pour faire les devoirs se rendaient tout naturellement chez des familles

voisines où la mère ou le père étaient en capacité d'expliquer et d'aider les enfants.

Puis des associations ont été sollicitées par les familles dont les enfants éprouvaient des difficultés plus ou moins importantes à suivre à l'école. Dans les années 50, déjà certaines associations familiales répondaient par l'aide aux devoirs du soir avec des bénévoles et des Travailleuses Familiales. Dans cette période d'après-guerre, le mouvement familial naissant innovait avec les familles des solutions souvent originales face aux problèmes de la vie quotidienne. Il s'agissait surtout de la préparation au certificat d'études primaires car les enfants des milieux populaires s'arrêtaient là en grande majorité. Par ailleurs, les cours particuliers ont toujours existé, utilisés majoritairement par les catégories sociales favorisées.

Mais c'est dans les années 1960, avec la prolongation de la scolarité à 16 ans et l'accès à la 6ème pour tous, que sont apparues les notions de "soutien scolaire" et "d'entraide scolaire" pour des associations telles que la Confédération Syndicale des Familles, qui à cette époque a répondu à l'appel des familles, lesquelles voyant leurs enfants échouer les uns après les autres en fin de 6ème et de 5ème, avaient eu l'idée de réunir 3 ou 4 enfants dans une famille avec un étudiant du quartier, une à deux heures par semaine. Démarré dans quelques quartiers populaires de Grenoble, cette forme d'entraide scolaire s'est développée dans l'agglomération et certaines localités du département, d'autant plus que le marché des cours particuliers fleurissait. L'objectif était double : d'une part venir en aide aux enfants, d'autre part analyser les causes de leurs

difficultés et réagir face aux différents courants idéologiques : doué pas doué, le handicap socio-culturel, la faute aux familles, la faute aux enseignants, le tri des élèves et les classes spéciales, etc.

Il est intéressant de noter que dans les associations ayant un projet de société, ces actions d'entraide scolaire ont alimenté peu à peu les interrogations face au système scolaire et la recherche d'un autre type d'école qui prendrait en compte la globalité de l'individu, où l'enfant serait actif dans son milieu de vie et acteur de sa propre formation.

Vers l'accompagnement scolaire

Avec l'apparition, en 1981, des zones d'éducation prioritaires, une réflexion s'est engagée plus finement sur le "soutien scolaire" et une circulaire du Fonds d'Action Sociale, en 1982, a institué les A.E.P.S. (Animations Educatives Péri-Scolaires) avec l'objectif d'apporter aux enfants immigrés ou issus de l'immigration, un soutien destiné à réduire les difficultés qui leurs sont propres. Le F.A.S. a apporté le financement correspondant.

Un financement FAS, quelques menus financements de l'Education Nationale dans le cadre des ZEP, des subventions municipales, puis du Conseil Général, ont assuré un début de reconnaissance des actions déjà engagées par le mouvement associatif et permis assez rapidement aux "intervenants sociaux" d'étayer ou de relayer ces actions dans le cadre de leurs organismes respectifs : Maisons de l'Enfance, MJC, Maisons pour Tous, Centre Social, Centre de Loisirs, associations de Prévention, associations para-municipales, etc. Des associations se sont créées spécifiquement pour faire du soutien scolaire, telles que le Collectif d'Aide Scolaire dans le quartier de l'Abbaye et d'autres plus récemment.

Cela n'a pas fait disparaître le bénévolat ou le militantisme qui se sont développés autrement, dans un cadre associatif plus imposant : ADATE, ODTI, CSF, ASSFAM... (1)

Dans ce cadre d'initiatives tous azimuts, sont vite apparues les limites des activités de répétitorat ou d'aide aux de-

Le C.R.E.F.E. 38 : un centre permanent de ressources et de formation

Créé à l'initiative de la délégation Rhône-Alpes du Fonds d'Action Sociale en 1988, en collaboration avec partenaires institutionnels et associatifs, le Centre Ressources Enfance-Famille-Ecole de l'Isère (CREFE 38) est un lieu ressource de formation, de réflexion, de documentation, d'accompagnement et de suivi d'équipes de professionnels et bénévoles sur deux champs d'action : la petite enfance et le périscolaire. Il est composé d'un regroupement d'institutions et d'associations intervenants auprès des populations issues de l'immigration :

- . A.D.A.T.E. : Association Dauphinoise pour l'Accueil des Travailleurs Etrangers
- . C.E.F.I.S.E.M. : Centre de Formation et d'Information pour la Scolarisation des Enfants de Migrants
- . C.S.F. : Confédération Syndicale des Familles de l'Isère
- . F.C.S.I. : Fédération Départementale des Centres Sociaux de l'Isère
- . Fonds d'Action Sociale : membre de droit
- . Inspection Académique de l'Isère (depuis 1994)
- . O.D.T.I. : Office Dauphinois des Travailleurs Immigrés

Modes d'action :

- . Accompagnement d'équipe à la réflexion et à la mise en place d'un projet
- . Groupes de travail sur des thèmes précis
- . Organisation de journées d'études départementales
- . Formation

La méthodologie générale consiste à analyser la demande des personnes concernées puis à évaluer et proposer une réponse adaptée : en site, en localité ou départementale ; inter-institutionnelle, inter-associative ou non ; pluri-professionnelle ou non.

Les objectifs visent la qualification des acteurs, la mise en réseau, la capitalisation des actions menées sur le terrain. Il s'agit d'arriver à une cohérence des pratiques d'éducation et à un travail en partenariat.

Public :

- . Animateurs professionnels et bénévoles d'associations intervenant dans les domaines de la petite enfance et de l'accompagnement scolaire.
- . Personnel des équipements petite enfance.
- . Collectivités locales
- . Partenaires institutionnels associés aux actions (enseignants, travailleurs sociaux, bibliothécaires) des ZEP, écoles, collèges, centres sociaux, MJC, MPT, maisons de l'enfance.

Centre documentaire

Le CREFE 38 met à disposition des professionnels du matériel pédagogique et de la documentation variée concernant les problématiques liées à l'immigration et à l'éducation. Cette documentation est constituée en fonction des demandes du public et s'enrichit constamment selon les problématiques abordées sur le terrain. La documentation (300 documents) est constituée d'ouvrages, d'articles, de dossiers, de bibliographies, de vidéos sur les thèmes déjà cités.

Le CREFE 38 bénéficie par ailleurs de la médiathèque de l'ODTI (5500 documents) qui comporte un fonds varié sur supports écrits (en langue française et en langue d'origine), vidéos et audios.■

(1) Extrait d'un article de G. Bouvier paru dans Les Cahiers du Centre Ressources DSU Rhône-Alpes, N°7 - Juin 95 : "La ville et l'école". Contact : 4, rue de Narvik - BP 8054 - 69351 LYON Cedex 8 - Tel : 78 77 01 43.

voirs. Un temps, un lieu, un adulte disponible ne suffisent pas toujours à la réussite scolaire, même si tous ces ingrédients y participent.

Des organismes et associations plus expérimentés ayant un projet, et réfléchissant aux questions de l'immigration, ont créé d'autres formes d'accompagnement scolaire, en organisant des stages parents ou des sessions parents acteurs, des projets école-quartier associant des familles et des enseignants, des projets culturels et interculturels, la médiation famille-école, des animations linguistiques ..., dans l'objectif de valoriser les enfants et leurs fa-

milles, de transformer le regard de l'école, d'accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

Le partenariat s'est aussi très vite développé notamment avec les dispositifs ZEP (zone d'éducation prioritaire), DSQ (développement social des quartiers), DSU (développement social urbain), Contrats de ville, et les associations et organismes travaillant en relation plus ou moins étroite, selon les quartiers, avec l'environnement social à l'intérieur d'un groupe de pilotage ou d'une commission réunissant les principaux acteurs des questions éducatives et scolaires d'un quartier ou d'une localité.

Ce partenariat, souvent imposé par les financeurs, peut être source de richesses et d'avancées positives, mais cause parfois bien des difficultés. Là encore le besoin de formation et de réflexion collective se fait sentir.

La création des CREFE

En 1983, la nouvelle municipalité de Grenoble tente de coordonner ces différentes actions. Un groupe de travail se réunit. Un document rédigé par le CEFISEM essaie de rendre compte de la grande diversité des réalités de terrain et des réponses apportées. L'année suivante, le Maire de Grenoble abandonne cette coordination au profit de la délégation régionale du Fonds d'Action Sociale qui devient également le principal financeur de la plupart des activités.

Andrée Chazalette, alors déléguée régionale (et sociologue), s'appuie sur la richesse, le dynamisme et l'expérience du réseau associatif. C'est ainsi que la CSF d'abord (1984) avec le CEFISEM ont assuré le montage et la réalisation de formations pour les différents animateurs et bénévoles des organismes et associations de Grenoble et son agglomération. Puis en 1987, le FAS officialise ce fonctionnement en créant le Centre Ressources Enfance Famille Ecole de l'Isère avec une mission départementale. En 1988, un groupe de pilotage est constitué, où l'ADATE et l'ODTI se joignent à la CSF et au CEFISEM.

En 1990, le Centre Ressources devient CREFE 38 avec l'élargissement de ses activités à la Petite Enfance, en même temps que sont créés des Centres Ressources dans les départements du Rhône, de la Loire, de la Savoie et Haute-Savoie. La Fédération Départementale des Centres Sociaux de l'Isère fait son entrée au groupe de pilotage en 1993 et l'Inspection Académique de l'Isère en 1994 (voir fiche technique du CREFE 38 dans ce numéro). Avec l'appui constant du CEFISEM, le Centre Ressources accompagne le changement. Peu à peu, les AEPS évoluent. De l'aide aux devoirs, certains passent à l'aide aux apprentissages et à l'aide méthodologique. D'autres se dirigent vers une pédagogie de projet. En réalisant un projet, les enfants ré-investissent des contenus scolaires et des apprentissages sociaux ; ils

donnent du sens aux apprentissages qu'ils réalisent à l'école. Quand ces projets sont en liaison avec la vie du quartier, ils permettent aussi une meilleure intégration. Les enfants voient leur quartier et leur personne d'une manière plus positive et plus constructive. De même lors des formations, les informations apportées par des intervenants sur les cultures d'origine des familles et des enfants aident les animateurs à modifier leurs regards, à transformer leurs interventions, à prendre du recul sur leurs pratiques. Les activités ou les projets s'efforcent de prendre en compte et de rendre compte des diversités culturelles et de leurs richesses.

Du "scolaire" à "l'éducatif"

Les modules de formation ont évolué d'un contenu assez classique et pédagogique, vers une réflexion de fond sur le sens de l'accompagnement scolaire, puis sur l'accompagnement éducatif. En effet, les situations vécues par les équipes d'animateurs et autres professionnels de l'éducation avec les groupes d'enfants et d'adolescents sont de plus en plus de l'ordre du manque de repères, du non-respect des règles de vie en société, du rapport à la loi, des attitudes de violence, des difficultés de socialisation. Il y a un grand besoin d'écoute chez les enfants pré-adolescents et adolescents, qu'il s'agisse de questions liées à l'école, au quartier ou à la famille. Il est donc important que les animateurs réfléchissent à leurs pratiques face à ces comportements difficiles et qu'ils comprennent les phénomènes économiques, sociaux, et culturels qui les engendrent.

Actuellement, les devoirs, le répertoire, sont de plus en plus intégrés dans le temps scolaire. Il apparaît donc logique que les AEPS, dans le temps hors scolaire, et dans le quartier, s'intéressent davantage à la formation du citoyen par un accompagnement éducatif centré sur l'individu par l'écoute, la reconnaissance, la valorisation, la réalisation d'un projet socialement utile (permettant aussi d'utiliser les contenus scolaires), l'exigence de mener une tâche jusqu'au bout, le respect des autres, l'apprentissage du sens critique face à la télévision, etc. L'important n'est-il pas d'avoir les attitudes éducatives qui à l'occasion d'événements de la vie quotidienne mettent l'enfant en situation de réfléchir et non de subir, de s'interroger et non d'exé-

cuter sans comprendre ? N'est-ce pas favoriser les sens des responsabilités et l'émergence de la citoyenneté ? Mais, hélas, ce travail en projet éducatif ne paraît pas compatible avec le cadre institutionnel des AEPS qui est beaucoup de nature à favoriser une étude du soir (un cycle = un animateur pour 12 à 15 enfants, 4 heures par semaine pendant 30 semaines).

Le souci de la réussite scolaire est une préoccupation majeure dans la vie familiale, d'où une demande croissante d'accompagnement scolaire. Actuellement il existe une grande diversité de réponses dues sans doute à la manière dont les enjeux sont appréhendés. Cela va de la simple aide aux devoirs, en passant par des aides à dominante pédagogique où la tendance est de faire l'école après l'école, jusqu'au projet très construit associant les familles, favorisant leur intégration et celle de leurs enfants dans le quartier, l'école, et au-delà. Il semble que le "scolaire" prenne encore trop de place au détriment de "l'éducatif" et des relations avec les familles. La charte de l'accompagnement scolaire de l'Inspection Académique pour l'Isère manque de clarté ; son contenu reste trop général, peu précis.

Une réflexion en profondeur s'impose, l'enjeu est important. Il est temps que les différentes institutions engagées dans l'intégration sociale des familles et de leurs enfants, notamment dans les quartiers "sensibles" (Inspection Académique, ZEP, DDISS, DDASS, communes, CCAS, CAF, Contrat de Ville, ...) s'interrogent sur la place de l'EDUCATIF dans les différentes actions PERI-SCOLAIRES et réfléchissent aux moyens humains et financiers nécessaires aux organismes et associations pour construire et réaliser des projets contribuant véritablement à une intégration positive des enfants et des jeunes dans l'Ecole et la Société. En tant que partenaire, le CREFE 38 est prêt à y participer activement. Seule une politique commune, peut endiguer, voire réduire une fracture sociale qui se développe dangereusement ; elle ne pourra se construire sans un partenariat local efficace. C'est l'enjeu de ces prochaines années. ■

(*) CREFE 38

(1) Association Dauphinoise pour l'Accueil des Travailleurs Etrangers, Office Dauphinois des Travailleurs Immigrés, Confédération Syndicale des Familles, Association Service Social Familial des Migrants